



**SAPEURS POMPIERS
DE LA MOSELLE**

Département de la
Gestion des Risques et des Crises
Service Prévision

Affaire suivie par le Ltn Maurice MULLER
☎ 03.87.79.45.32

Saint-Julien-lès-Metz, le

03 JAN. 2020

Monsieur le Maire
de Stuckange
Mairie
9, rue des Lilas
57970 STUCKANGE



MM/CR
N°52/1102/19

OBJET : Consultation des Personnes Publiques Associées pour le projet de modification n°2 du PLU.

REF. : Votre courrier du 29 novembre 2019 reçu le 6 décembre 2019 au service Prévision.

Monsieur le Maire

Vous avez sollicité le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Moselle pour obtenir un avis concernant la modification n°2 du PLU de votre commune.

Cette modification n'appelle aucunes remarques de la part du SDIS de la Moselle.

Néanmoins, dans la notice de présentation de cette modification dans le cadre juridique supra-communal, il manque la référence au Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Pour le Président du Conseil d'Administration
et par délégation

Lieutenant-Colonel Frédéric SMITH
Chef du Département de la Gestion des Risques
et des Crises par intérim